

Ouverture débit de boisson

- Note explicative + horaire
- Attestation d'assurance y compris la Responsabilité Civile Objective si plus de 50 m²;
- Avis du Service Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale;
- Attestation de contrôle de l'installation électrique;
- Contrat de lutte contre les nuisibles ou plan où sont situés les différents pièges en indiquant en légende le type de piège ainsi que les fiches ou photo;
- Contrat de récupération des déchets
- Documents de la banque Carrefour des Entreprises;
- Statut de la société;
- Extrait du casier judiciaire pour toutes les personnes constituant la société ;
- Inscription à l'Agence Fédérale pour la sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA):

Adresse: Boulevard du Jardin Botanique 55 à 1000 Bruxelles

Tél.: 02/211.92.00

www.afsca.be

info@afsca.be